

# Le rôle des ALE dans la prise en compte de la Haute Qualité Environnementale dans les projets de construction



## BONNES PRATIQUES

Le domaine de la construction est le secteur industriel qui mobilise le plus de ressources (matière et énergie). Partant de ce constat, des professionnels de la construction ont souhaité "construire en harmonie avec l'environnement". La qualité environnementale est issue de cette mobilisation, née du souci d'économiser l'énergie des années 1970-80 (suite aux chocs pétroliers) et du souci des années 1990 d'assurer un développement durable.

Conscientes de l'intérêt de la démarche de qualité environnementale, notamment d'une meilleure prise en compte du volet énergie dans l'acte de construire, les agences locales de maîtrise de l'énergie agissent pour promouvoir ce concept novateur auprès des maîtrises d'ouvrage et d'œuvre.

→ Qu'est-ce que la qualité environnementale ?

La haute qualité environnementale (HQE) est l'outil du développement durable appliqué au secteur du bâtiment. Elle s'intègre dans une réflexion sur l'harmonie des approches environnementales européennes. Une certification sous l'égide de l'AFNOR et réalisée par l'ADEME, le CSTB et Qualitel se met en place pour les bâtiments publics, tertiaires, et les logements.

Elle exprime la volonté du maître d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre de réduire les impacts que pourront avoir sur l'environnement un bâtiment, un ouvrage ou un équipement du fait de leur conception, leurs caractéristiques constructives et leur localisation. Elle tend également à promouvoir un cadre privilégiant la qualité de vie, le confort et la santé de l'utilisateur. Elle va en général au-delà de toutes les réglementations.

**Elle est essentiellement une pratique, affaire de bon sens.** L'architecture écologique reprend des "règles de l'art" de l'architecture ancienne parfois

oubliées, qui sont adaptées aux caractéristiques locales du lieu de construction. Elle recherche la réduction des nuisances sur la durée de vie du bâtiment, du berceau à la tombe.

→ Les actions pilotées par les agences locales de maîtrise de l'énergie pour impulser la démarche Qualité Environnementale

### Accompagner la maîtrise d'ouvrage dans la définition de projet de Haute Qualité Environnementale : l'expérience de l'agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise

La responsabilité des maîtres d'ouvrage est fondamentale. Ils sont les seuls à pouvoir définir les objectifs et à dégager les moyens. Il est toutefois indispensable de stimuler la concertation entre tous les acteurs dès que possible, et d'impliquer chacun dans la démarche en explicitant les bénéfices attendus.

Une plus grande rigueur et une meilleure préparation à chaque phase du projet sont à promouvoir ; il s'agit d'insuffler une méthode de travail différente, fondée sur des objectifs de qualité et de cohérence. A la maîtrise d'ouvrage d'exiger cette démarche innovante, aux équipes de maîtrise d'œuvre de faire les meilleures propositions répondant aux critères exigés.

L'agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise travaille en partenariat avec l'ADEME et le Grand Lyon à la mise en œuvre de cette démarche. Cela fait suite à une décision politique de la Ville de Lyon et de la Communauté Urbaine d'utiliser cette démarche pour la construction des bâtiments publics et des logements sociaux sur son territoire. Une mission globale d'assistance à maîtrise d'ouvrage lui a été assignée :

- Intervenir pour présenter les enjeux de la démarche - coûts et bénéfices - aux maîtres d'ouvrage, pour



apporter un premier regard sur les cibles pertinentes pour le projet et pour poser les bases méthodologiques du SME (Système de management environnemental) ;

- Définir des objectifs prioritaires, organiser la consultation des maîtres d'œuvre, mettre en place le SME, le tableau de suivi de bord de l'opération et contrôler que les objectifs sont pris en compte par tous les acteurs ;
- Suivre toutes les phases du chantier et poursuivre deux ans après réception, par une évaluation des cibles pour vérifier si les performances ont bien été atteintes ;
- Ouvrir une réflexion plus large qui intègre une dimension de réflexion urbaine où seront traitées les interactions avec les équipements du quartier, les habitants de celui-ci, les modes de déplacement prévus.

#### **Pour en savoir plus :**

Agence Locale de l'Énergie  
de l'agglomération lyonnaise  
17, rue de la Victoire - 69003 Lyon  
Tél. : 04 37 48 22 42 - Fax : 04 37 48 04 57  
Courriel : ale.lyonaglo@wanadoo.fr

#### **La formation technique : un outil de mobilisation des décideurs locaux sur le concept de démarche Haute Qualité Environnementale...**

Dans l'optique d'intéresser et de mobiliser les collectivités territoriales locales sur le thème de la Haute Qualité Environnementale, l'agence locale de l'énergie de l'agglomération grenobloise à laquelle se sont associés la Région Rhône-Alpes, l'ADEME et le CNFPT a élaboré et orchestré une formation technique. Aussi, un stage de cinq jours, intitulé "Haute Qualité Environnementale, une démarche globale pour la construction", a été mis en place : plus d'une cinquantaine de personnes y ont participé.

Cette formation a été animée par un spécialiste de la Qualité Environnementale appuyé par de nombreux professionnels (bureaux d'études, architectes), experts des sujets suivants :

- Le Développement Durable, sa déclinaison pour les bâtiments à travers la Haute Qualité Environnementale ;
- La méthodologie pour mettre en place une démarche HQE, et des études de cas ;
- Le témoignage de collectivités et la visite de bâtiments HQE ;

- La présentation approfondie de quelques cibles : énergie, ventilation, éclairage, confort d'été, matériaux, déchets de chantier ;
- La présentation de la politique régionale, des aides, des outils de suivi et d'évaluation.

L'agence locale de l'énergie de l'agglomération grenobloise a parallèlement mis en place une formation pour des bailleurs sociaux dont la Société d'Habitation des Alpes qui a fait appel à l'agence pour former une partie de son personnel à cette nouvelle démarche. En complément de la formation de deux jours, une demi-journée de visites de terrain a permis à une vingtaine de personnes, principalement issues des services maîtrise d'ouvrage et réhabilitation d'aller à la rencontre de concepteurs et occupants de logements sociaux HQE.

#### **Pour en savoir plus :**

Agence Locale de l'Énergie  
de l'agglomération grenobloise  
4, rue Voltaire - 38000 Grenoble  
Tél. : 04 76 00 19 09  
Fax : 04 76 01 18 84  
Courriel : infos@ale-grenoble.org  
Internet : www.ale-grenoble.org

